

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 3 JUIN 2026

L'An Deux Mille Vingt Six, le mercredi trois juin à dix-huit Heure, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Francis PETRICIG.

Étaient présents : Thierry DUBUIS, Francis PETRICIG, Nicolas BUIS, Éric LLAMAS, Virginie MAS, Alain STEPHAN, Michel JEANNOT, Elma SOURD, José GARCIA, Jean-Michel FLUTET, Gersende GRANADO, Catherine ARNAUD, Xavier ESTOURNEL, Hanaë-Marie GAMER

Objet : Commissions du Syndicat Intercommunal Murois

Vu l'article L 5212-16 du Code Général des Collectivités territoriales qui prévoit que le comité syndical peut former des commissions chargées d'étudier et de préparer ses décisions.

Monsieur le Président propose de créer une Commission Association, une Commission Finance, une Commission Travaux et une Commission Communication/Événementiel. Il rappelle que le Président et le Vice-Président seront membres de droit de ces commissions.

Il indique que les Commissions Association et Finance seront composées de 6 membres, la Commission Communication/Événementiel sera composée de 5 membres, la Commission Travaux sera composée de 4 membres.

Monsieur le Président présente les candidats aux quatre Commissions :

- **Commission Finance** : Francis PETRICIG, José GARCIA, Thierry DUBUIS, Elma SOURD, Jean-Michel FLUTET, Michel JEANNOT
- **Commission Association** : Francis PETRICIG, José GARCIA, Xavier ESTOURNEL, Gersende GRANADO, Éric LLAMAS, Alain STEPHAN
- **Commission Travaux** : Francis PETRICIG, José GARCIA, Catherine ARNAUD, Nicolas BUIS
- **Commission Communication/Événementiel** : Francis PETRICIG, José GARCIA, Hanaë GAMER, Gersende GRANADO, Virginie MAS

Après délibération,

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** de la création d'une Commission Finance, d'une Commission Association, d'une Commission Travaux et d'une Commission Communication/Événementiel
- **FIXE** à 6 le nombre de membres de la Commission Finance et de la Commission Association, à 5 le nombre de membres de la Commission Communication/Événementiel et à 4 le nombre de membres de la Commission Travaux,
- **DESIGNE** les membres des quatre Commissions :

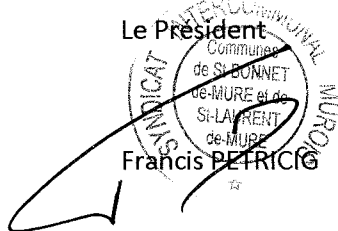
- Commission Finance : Francis PETRICIG, José GARCIA, Thierry DUBUIS, Elma SOURD, Jean-Michel FLOTEL, Michel JEANNOT
- Commission Association : Francis PETRICIG, José GARCIA, Xavier ESTOURNEL, Gersende GRANADO, Éric LLAMAS, Alain STEPHAN
- Commission Travaux : Francis PETRICIG, José GARCIA, Catherine ARNAUD, Nicolas BUIS
- Commission Communication/Événementiel : Francis PETRICIG, José GARCIA, Hanaë GAMER, Gersende GRANADO, Virginie MAS

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au représentant de l'État et au Comptable du Trésor Public.

Fait à Saint Laurent de Mure, le 3 juin 2026

Le Président
Communes
de ST-BONNET
de MURE et de
ST-LAURENT
de MURE
Francis PETRICIG



Le secrétaire de séance
Communes
de ST-BONNET
de MURE et de
ST-LAURENT
de MURE
José GARCIA

